RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES LANDES



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

CIRCONSCRIPTION DE DAX

Henri LAVIELLE

MAIRE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Conseiller Général du Canton de DAX

DÉPUTÉ Sortant

Remplaçant éventuel : **Pierre LATASTE**

MAIRE DE LÉON

Directeur d'École Honoraire

ELECTRICES, ELECTEURS,

Elu en 1967, réélu en 1968 à l'Assemblée Nationale, Maire de Saint-Paul-lès-Dax depuis 1965, Conseiller Général depuis 1966, au vu de mon travail acharné, de ma loyauté et de ma persévérance, je demande à être jugé par le corps électoral en toute sérénité.

*
**

La majorité de la dernière assemblée élue par le parti de la peur **s'est dévaluée.**

Eclaboussée par les scandales financiers, incapable de remplir ses engagements sociaux, comptable de la débacle de nos finances et de notre monnaie en période d'expansion **elle s'est condamnée elle-même.**

Il faut que cela change.

Le pouvoir a manipulé la constitution à son avantage.

Le Président de la République dirige directement les finances, l'économie, la politique extérieure. Le Premier Ministre a perdu ses pouvoirs de diriger la politique de la Nation.

Le Parlement a perdu l'initiative des lois et le contrôle du pouvoir.

La démocratie est **bafouée** par la loi électorale.

La Banque, les trust, ont main-mise sur l'appareil de l'Etat.

Les travailleurs n'ont qu'une part congrue de l'entreprise et du bénéfice de l'exploitation, la participation est caricaturée.

La France peut perdre sa chance de devenir une puissance industrielle de premier ordre si l'on gaspille son potentiel d'imagination.

L'agriculture négligée perd peu à peu la place qui devrait être la sienne dans l'économie nationale.

Les élites sont mal recrutées, réduites à la portion congrue, l'insolence des coquins brime les honnêtes gens.

La justice, avec un budget misérable, n'a ni l'indépendance, ni le rôle qu'elle mérite.

Nous devenons un bas état policier.

L'argent des contribuables est distribué aux groupes de soutien politique U.D.R.

Les communes végètent dans des difficultés insurmontables, et la régionalisation ne parvient pas à voir le jour.

La force de frappe dévore notre budget.

L'Europe, face à cette gabegie attend notre élan.

Le programme commun de la gauche unie que vous connaissez tous est exposé dans toutes nos publications.

Il est limité pour la prochaine législature au renversement des tendances et à la marche vers le socialisme.

Mesures à Court et Moyen Terme

TRAVAILLEURS :

— 1.000 Frs par mois minimum du SMIG ;
— Suppression des discriminations d'âge, sexe, nationalité ;
— Echelle mobile des salaires ;
— Prestations au 1er enfant ;
— 40 heures en 5 jours ;
— Retraite à 60 ans, 55 pour les femmes ;
— Retraite de base = SMIG, objectif pour la retraite = 75 % salaire des 10 meilleures années avec réversion 60 % au survivant ;
— Chômage = SMIG ;
— Sécurité Sociale : 80 % ; cas graves : 100 % ; objectif : gratuité.

T. S. V. P.

LOGEMENT :
— Priorité au social 700.000 par an dont 3/4 H. L. M. locatifs ;
— Contrôle des prix de location ;
— F 1 et F 2 pour jeunes ménages.

EDUCATION NATIONALE :
— Gratuité complète par aide sociale, allocations d'études ;
— 1.000 crèches ;
— Maisons de l'enfance ;
— Service unique public et laïque ;
— Orientation et formation permanente à tous les degrés y compris l'enseignemen supérieur.

PROMOTION DE LA FEMME :
— Autorité parentale ;
— Divorce par consentement mutuel ;
— Garantie de la pension alimentaire ; ;
— Maternité : 16 semaines de congés ;
— Education sexuelle et contraception.

JEUNESSE :
— Electeur à 18 ans, éligible à 20 ans ;
— Salaire apprentis : 40 % SMIG la 1re année, 60 % la 2me, 80 % la 3me.
— Service social : 6 mois à partir de 18 ans ;
— Sursis améliorés ;
— Prêt relevé ;
— Gratuité des transports ;
— Permissions agricoles ;
— Objecteurs de conscience acceptés.

DEMOCRATIE dans l'ENTREPRISE et sa GESTION - Garanties de la Liberté Syndicale.

AGRICULTURE :
— Planification régionale ;
— Offices fonciers ;
— Garantie des prix de marché ;
— Retraite possible à 60 ans.

COMMERCE - ARTISANS - P. M. E. :
— Dégagés d'une fiscalité excessive et discriminatoire ;
— Alignement sur les salaires ;
— Contrôle des grandes surfaces capitalistes.

INSTITUTIONS :
— Election du Parlement à la proportionnelle ;
— Contrat de législature ;
— Président de la République élu pour 5 ans ;
— Abrogation art. 16 sur les pleins pouvoirs ;
— Règlementation du Référendum ;
— Responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée qui détermine la Politique de la Nation.

ET SUR DES PLANS GENERAUX :
— Nationalisations ;
— Urbanisme ;
— Sport ;
— Recherche ;
— Aménagement du territoire ;
— Politique financière et économique ;
— Régionalisation ;
— Information ;
— Politique Internationale ;
— Défense Nationale...

Chacun de ces chapîtres est étudié et prévu dans le PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE.

***

Notre circonscription a fait son devoir ; depuis 1961 elle a élu, sans discontinuer, un représentant de la Gauche aux élections cantonales et aux législatives.

Demain, fidèles à votre désir de changer d'horizon,
vous voterez pour nous.

Les voix du premier tour seront précieuses ; elles seront le gage de mon autorité personnelle dans la coalition du deuxième tour, il ne doit pas en manquer une seule.

Faites votre devoir de citoyen. Vous voterez dimanche 4 Mars pour votre député.

Vive la République,

Vive la Circonscription de DAX.

Henri LAVIELLE,
Député des Landes.

Pierre LATASTE,
Suppléant.

DAX - IMP. E. LARRAT, S.A.R.L.